

LE NUMÉRIQUE ET LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE : PRATIQUES ACTUELLES ET ENJEUX ASSOCIÉS.

Au cours des dernières années, le virage numérique a grandement influencé le mode de fonctionnement de notre société dans plusieurs sphères (divertissement, communication, accès à l'information, apprentissage, méthodes de travail, etc.). Les études récentes montrent le potentiel fort intéressant des solutions numériques pour soutenir l'apprentissage, l'autonomie, la participation sociale des personnes présentant une DI de même que les effets sur la qualité de vie. En 2002, Lachapelle, Cloutier et Masson publiaient le premier article abordant l'utilisation des technologies auprès des personnes présentant une DI dans la RFDI dans les centres de réadaptation québécois en déficience intellectuelle (CRDI). Près de 20 ans ce sont écoulés depuis cette première publication et ce secteur s'est, depuis ce temps, déployé à vitesse grand V. Parmi les réalisations notons le développement de modèles conceptuels, la réalisation d'études sur les effets de plusieurs technologies utilisées auprès de cette population, la conception et la mise en marché d'applications spécialisées, la création de chaires de recherche et d'un centre de partage d'expertise, la rédaction d'une Charte et d'un plan d'action sur l'inclusion numérique (#CTI2016 et #PTI2022), etc. À la veille du 20^e anniversaire du déploiement numérique en déficience intellectuelle, il apparaît nécessaire de publier, dans la RFDI, le premier numéro spécial sur l'utilisation du numérique auprès des personnes présentant une DI.

Nous invitons tous les auteurs intéressés à soumettre des propositions d'articles pour ce numéro spécial. Plusieurs thèmes pourront être abordés dans le numéro spécial dont: la citoyenneté numérique, les compétences technologiques, l'apprentissage à l'aide du numérique, la communication par le biais du numérique, le numérique et l'inclusion sociale, le développement l'autodétermination grâce au numérique, l'implication des utilisateurs dans le développement du numérique, les modalités d'intervention technocliniques, les défis du numérique, les enjeux éthiques associés au numérique, etc.

Les articles proposés peuvent présenter une innovation théorique, les résultats d'une étude scientifique ou la présentation de contenus vulgarisés soutenant la pratique (voir les exigences au sujet des articles publiés dans la RFDI). Les articles peuvent présenter des travaux réalisés dans plusieurs sphères (résidentiel, scolaire, communautaire loisirs, socioprofessionnel, etc.) et doivent obligatoirement concerner les personnes présentant une déficience intellectuelle.



LE NUMÉRIQUE ET LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE : PRATIQUES ACTUELLES ET ENJEUX ASSOCIÉS.

Numéro spécial, 2020

- **DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DU COURT RÉSUMÉ :
2 DÉCEMBRE 2019**
- **DATE LIMITE POUR LA RÉCEPTION DES ARTICLES FINAUX: 1^{ER}
JUN 2020**

La Revue francophone de la déficience intellectuelle vous invite à faire parvenir un résumé de proposition d'article au rédacteur invité M. Dany Lussier-Desrochers (Université du Québec à Trois-Rivières) pour la soumission d'un article sur la thématique de l'utilisation du numérique auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Pour ce faire, nous vous demandons de remplir le formulaire ci-joint et de le retourner à technoclinique@uqtr.ca

Chacune des propositions sera analysée par un comité scientifique et une réponse quant à l'acceptation ou le refus sera transmise dans la semaine du 9 décembre. Dans le cas d'une acceptation, l'article final devra être déposé par l'auteur principal au plus tard le 1er juin. Le numéro sera publié en décembre 2020.

Pour toute question sur la Revue francophone de la déficience intellectuelle, nous vous convions à consulter les sites www.rfdi.org ou <https://www.erudit.org/fr/revues/rfdi/> :

Dany Lussier-Desrochers

Professeur titulaire
Université du Québec à Trois-Rivières
Département de psychoéducation
Trois-Rivières, Québec, Canada, E1A 3E9
Courriel : technoclinique@uqtr.ca

Identification de l'auteur

Nom (s) du ou des auteurs :

Adresse de contact:

Téléphone :

Télécopie :

Adresse électronique :

Type de proposition (voir la page 5 pour descriptifs)

- Contribution théorique
- Article scientifique ou présentation de résultats de recherche
- Article vulgarisé soutenant la pratique

Informations sur la proposition

Titre provisoire de l'article :

Mots-clés :

**Résumé de la proposition (Entre 250 et 500 mots)
(consultez la section suivante (p. 5) concernant les exigences au sujet des
articles publiés dans la RFDI)**

RAPPEL SUR LES EXIGENCES DE L'ÉDITEUR RESPONSABLE AU SUJET DES ARTICLES PUBLIÉS DANS LA RFDI

L'éditeur-responsable de la « Revue francophone de la déficience intellectuelle – RFDI » recherche des articles originaux, c'est-à-dire n'ayant pas été acceptés dans une autre publication, basés sur des travaux de recherche inédits sur l'utilisation du numérique auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Pour être acceptées, les contributions devront posséder l'une de ces trois qualités:

- a) **Innovation théorique** (qualité de la réflexion, clarification des concepts, importance de l'innovation dans le champ concerné)
- b) **Valeur scientifique** (respect de la logique, qualité méthodologique, importance de la contribution dans le domaine concerné) pour la publication de résultats de recherche
- c) **Utilité pratique** (exhaustivité, qualité de la vulgarisation et de synthèse, transférabilité, etc.) pour les textes de transfert de connaissance.

Les auteurs sont invités à situer leur problématique à l'intérieur de la littérature pertinente traitant de l'objet de recherche. Ils auront à présenter l'état actuel des connaissances en tenant compte des travaux pertinents importants (livres, revues, rapports gouvernementaux, sites Web, etc.) sur le sujet. Si la littérature existante est insuffisante, l'auteur peut mentionner cet état de fait et montrer de quelle manière sa contribution permet de développer de nos connaissances sur la question traitée.

Les auteurs doivent clairement identifier les perspectives et les méthodes employées afin de conduire leurs recherches. Ils sont encouragés à fournir toutes les définitions nécessaires des concepts utilisés, et ce, afin de faciliter le travail des examinateurs et la compréhension de nos lecteurs.

Les auteurs devront réserver une section de leur article pour commenter les résultats de leur recherche en lien avec leur problématique de recherche et indiquer de quelles manières ils infirment ou confirment les conclusions présentes dans la littérature existante sur le domaine choisi. Nous encourageons également les contributeurs à discuter des conséquences de leurs résultats en termes de recherches futures, de politiques ou de pratique, ainsi qu'à formuler des recommandations.



ENGAGEMENT DES AUTEUR(E)S

- ✓ Si la proposition est acceptée, je m'engage à produire un article pour le numéro spécial sur le numérique de la revue « Revue francophone de la déficience intellectuelle » pour l'année 2020 et de respecter les échéanciers prévus.
- ✓ Je reconnais qu'il est possible que ma proposition d'article soit refusée pour le numéro choisi advenant que ma contribution parvienne après la date de tombée.
- ✓ J'accepte de signer, une fois mon article accepté, de remplir le formulaire *Cession des droits d'auteurs*. Mon refus de le signer entraînera automatiquement le refus de la revue « Revue francophone de la déficience intellectuelle », de publier ma contribution.
- ✓ Je comprends que les contenus des articles acceptés pour fin de publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
- ✓ Je, soussigné, accepte les conditions exposées ci-dessus et promets de les respecter au meilleur de mes connaissances.

Auteur principal Date :

Auteur Date :

Auteur Date :

Auteur Date :

Auteur Date :